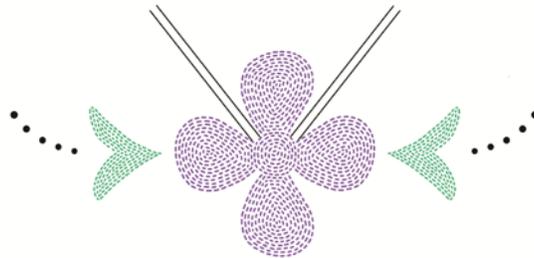


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de consignation de la vérité
Première partie : Consignation des déclarations
Vancouver (Colombie-Britannique)
The Saa-Ust Center**



PUBLIC

Vendredi 13 avril 2018

Déclaration – Volume 403

**Mark Handley,
en lien avec sa petite sœur**

Déclaration consignée par Caitlin Hendrickson

A.S.A.P. Reporting Services Inc. © 2018

II

AVERTISSEMENT 1 : Cette transcription contient des informations qui ont dû être caviardées en vertu de la règle 55 du document *Orientation juridique : Règles de pratique respectueuses*, qui prévoit que « La Commission a le pouvoir de caviarder l'information personnelle de nature sensible lorsqu'elle n'est pas essentielle au témoignage avant la transmission de l'information aux parties. Lorsqu'elle divulguera ce type d'information, l'Enquête nationale tiendra compte à la fois de l'intérêt public et du préjudice qui pourrait être causé à la personne dont il est question. »

AVERTISSEMENT 2 : L'emploi de crochets [] dans la présente transcription indique que des modifications ont été apportées à la transcription certifiée afin de remplacer les informations jugées inaudibles ou indéchiffrables par le transcripateur d'origine. Les modifications ont été effectuées en écoutant l'enregistrement audio de la séance et apportées par Bryana Bouchir, greffière d'enquête publique avec l'Enquête nationale sur les femmes et les filles, les membres de la communauté 2ELGBTQ autochtones disparues et assassinées, le 3 juillet 2018 à Vancouver, Colombie-Britannique.

III
TABLE DES MATIÈRES

Déclaration - Volume 403
13 avril 2018
Témoïn : MARK HANDLEY

PAGE

Témoignage de MARK HANDLEY.1

Attestation de la sténographe.17

Responsable de consignation des déclarations :
Caitlin Hendrickson

Documents déposés avec le témoignage : aucun.

1 Vancouver (Colombie-Britannique)

2 --- Début de la séance le vendredi 13 avril 2018

3 MME CAITLIN HENDRICKSON :

4 L'enregistrement débute maintenant.

5 M. MARK HANDLEY : OK, bien.

6 MME CAITLIN HENDRICKSON : Je me présente.

7 Je m'appelle Caitlin Hendrickson et je suis responsable de
8 consignation des déclarations dans le cadre de l'Enquête
9 nationale sur les femmes et les filles autochtones
10 disparues et assassinées. Il est 11 h 19 et nous sommes le
11 vendredi 13 avril. Nous nous trouvons au Saa-ust Centre de
12 Vancouver, en Colombie-Britannique.

13 Nous allons passer le formulaire de
14 consentement en revue ensemble, après quoi je vous
15 demanderai simplement de vous présenter. C'est à vous de
16 décider ensuite ce que vous vous voulez commencer par dire
17 aux commissaires.

18 [*Discussion sur le consentement omise*].

19 MME CAITLIN HENDRICKSON : J'agirai à
20 titre de témoin. Je vais vous demander à présent de vous
21 présenter. Pouvez-vous épeler votre nom de famille pour les
22 gens chargés de le transcrire? Vous pouvez ensuite parler
23 de ce que vous voulez aux commissaires.

24 M. MARK HANDLEY : Certainement, OK. Je
25 m'appelle MARK HANDLEY, H-A-N-D-L-E-Y. Pour vous situer un

1 peu, mon nom de naissance est Dean John Cochrane (ph); j'ai
2 été adopté et je suis de la Saskatchewan. Mon père
3 biologique est un membre de la Première Nation Mistawasis.
4 Ma mère biologique est de Cumberland House. Je descends
5 donc des Cris des Plaines et des Cris des Marais, et je
6 suis né à Prince Albert.

7 Je n'ai pas été adopté à la naissance; je
8 suis passé par plusieurs foyers d'accueil, cinq je pense,
9 avant d'être -- cinq foyers d'accueil avant d'être adopté.
10 Mes parents étaient britanniques. J'ai une sœur, également
11 adoptée, ainsi qu'un frère et une sœur naturels nés de mes
12 parents. J'ai donc grandi dans une famille recomposée.

13 Et je suis un produit de ce que l'on
14 appelle la « rafle des années 1960 ». On me traitait de
15 « pomme » et je pense que j'ai suffisamment payé mon dû à
16 la communauté autochtone ces 20 dernières années pour que
17 l'on ne m'appelle plus ainsi. C'est un surnom que j'ai
18 beaucoup entendu quand je me suis joint à la communauté
19 autochtone et aujourd'hui, c'est -- c'est quelque chose que
20 j'ai supprimé de ma -- de la manière dont je m'identifie.

21 C'est vers la fin des années 1990 que j'ai
22 repris contact avec la communauté autochtone. Ironiquement,
23 je travaillais à l'époque pour les United Native Nations en
24 tant qu'agent à la réunification des familles. Je
25 travaillais donc avec d'autres personnes qui, comme moi,

1 avaient été adoptées ou placées en foyer d'accueil, pour
2 les aider à reprendre contact avec leur famille ou si elles
3 souhaitaient simplement faire reconnaître leur statut.
4 C'était pour entreprendre l'une de ces deux démarches que
5 les personnes cherchaient à obtenir les services des UNN à
6 l'époque.

7 J'ai donc commencé mes recherches vers la
8 même époque où j'ai pu faire reconnaître mon statut et
9 c'est -- c'est vraiment cela que je voulais. On était donc
10 fin des années 1990 et j'avais aux alentours de 25 ans à
11 l'époque.

12 Ce que j'ai découvert... Ça a été en
13 réalité un long processus au total, entre le moment où j'ai
14 commencé à chercher et le moment où j'ai trouvé -- obtenu
15 ma carte de statut d'Indien et où j'ai rencontré ma
16 famille. Ça a pris quatre ans. Bref, pour je ne sais quelle
17 raison, il y a eu comme -- beaucoup de recherches à faire.

18 J'ai rencontré ma mère biologique pour la
19 première fois et sur mon -- lorsque j'ai été adopté, sur
20 mon certificat de naissance -- avant que je reçoive mon
21 ordonnance d'adoption, sur mon certificat de naissance, il
22 y avait juste indiqué le nom de ma mère biologique; celui
23 de mon père biologique n'y était pas. L'une des premières
24 questions que je lui ai posées a donc été : Qui est mon
25 père?

1 Mon père était -- elle l'a appelé [Père].
2 Il a vécu en pensionnat indien. Il a une personnalité
3 bizarre et notre relation est bizarre également. Il est
4 toujours en vie; tout cela -- tout cela, je crois, est dû à
5 ce qu'il a vécu au pensionnat indien. Ce n'est pas une
6 bonne personne. Il est plutôt égoïste, et cruel, je pense.

7 Ironiquement, il travaille pour le Service
8 correctionnel -- le SCC; il travaille en tant qu'aîné pour
9 le pensionnat et il fait des déplacements dans divers
10 établissements de la Saskatchewan à ce titre. Il est donc
11 connu dans la collectivité pour faire ce travail.

12 Mais son père, mon mushum, mon grand-père,
13 est [Grand-père]. Une école secondaire de la Saskatchewan
14 porte son nom, la [nom du Grand-père] High School. Je me
15 reconnais donc davantage dans mon grand-père que dans mon
16 père, et j'explique cela par le saut de génération.

17 Pour en revenir à ma mère biologique, je
18 l'ai rencontrée, nous -- je suis allé -- elle a épousé un
19 membre de la nation crie d'Opaskayak, dans le Manitoba,
20 elle s'est mariée. Après m'avoir abandonné, elle s'est
21 mariée avec [Beau-père] qui a occupé le poste de [poste
22 d'élu au sein des Premières Nations] pendant une vingtaine
23 d'années. C'est à ce moment-là que je suis revenu dans sa
24 vie.

25 Donc, mes frères et sœurs qu'elle a gardés

1 -- elle a gardé ses six enfants après moi; ils ont grandi
2 et fait de la politique, (inaudible) ils se sont impliqués
3 et s'impliquent toujours dans la collectivité, dans le Nord
4 du Manitoba -- je n'entretiens pas une relation étroite
5 avec eux. Pour moi, c'était comme une personne qui en
6 rencontre beaucoup d'autres; pour eux, c'était juste
7 rencontrer une personne. Et comme je ne faisais pas partie
8 de la structure familiale, j'ai été exclu; en tant
9 qu'adopté, je ne faisais pas partie de la famille.

10 Et puis, en ce qui concerne la famille de
11 mon père biologique, il a gardé son cercle familial et j'ai
12 trois autres frères et sœurs; on nous appelle les « enfants
13 jetés » parce que nous n'avons pas été élevés par lui. Je
14 suis le seul qui ai été adopté. Les autres -- les deux
15 autres, [Sœur 1] et [Sœur 2], elles ont été élevées par
16 leur mère; la dynamique familiale est donc aussi éclatée.

17 Lorsque j'ai réintégré la communauté
18 autochtone ou lorsque j'ai découvert qui était ma vraie
19 famille, les gens racontaient une histoire qui remontait --
20 je pense, à 1976/1977, il y avait un -- simplement pour
21 revenir en arrière. Mon père était de Mistawasis et vivait
22 à Saskatoon, et il y a plusieurs personnes que je connais
23 qui vivent ici à Vancouver, là où je vis, qui pourraient --
24 qui connaissaient mon père à l'époque où il buvait
25 beaucoup, il aimait faire la fête et socialiser, comme les

1 hommes autochtones de l'époque à Prince Albert.

2 Donc, c'est -- donc, il a épousé cette
3 femme [Première Nation de la Saskatchewan], comme on
4 l'appelle, je pense, et ils ont eu quatre enfants -- cinq
5 enfants. Et l'histoire, d'après ce que je comprends, c'est
6 qu'elle -- et je ne suis pas sûr qu'elle l'ait réellement
7 fait, [femme du Père] -- elle a tellement malmené et secoué
8 cet enfant qu'il est mort, à cause des coups, et elle a
9 fait de la prison pour ça, pas [Père]. Je ne sais pas s'il
10 a été complice ni ce qui s'est réellement passé.

11 Et si j'en parle, c'est parce que je veux
12 honorer la mémoire de cet enfant. Je n'ai pas réellement
13 entendu l'histoire au complet, juste une sœur qui m'a dit
14 que quelque chose était arrivé.

15 Et mon frère [Frère], il est décédé
16 l'année dernière d'une maladie, mais il faisait partie d'un
17 gang à Saskatoon. Nous n'étions pas proches, mais il me
18 racontait des choses, même s'il ne m'a jamais raconté cette
19 histoire, et je sais que cela l'a probablement marqué quand
20 il était petit, parce qu'il devait avoir environ quatre ou
21 cinq ans quand c'est arrivé.

22 Et pendant le temps où [épouse du Père]
23 était en prison; je ne sais pas combien de temps elle a
24 fait, mais ce devait être dans un pénitencier fédéral pour
25 femmes quelque part en Saskatchewan, je ne suis pas sûr

1 le quel, [Père] a viré de bord et arrêté de boire. J'imagine
2 que cela a été un tournant dans sa vie quand il est devenu
3 sobre, et aujourd'hui, il parle en homme sobre.

4 Mais je pense que cela lui a vraiment
5 pourri la vie de ne pas avoir la capacité de reconnaître
6 ses enfants. C'est de là que je viens; si j'ai manqué cette
7 relation, c'est à cause de son expérience en pensionnat
8 indien, qui l'a rendu incapable d'exprimer sa fibre
9 paternelle et de respecter ce rôle.

10 Donc, voilà ce que je voulais dire, je
11 crois --

12 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK, cela vous
13 dérange-t-il --

14 M. MARK HANDLEY : -- et je ne suis pas
15 sûr --

16 MME CAITLIN HENDRICKSON : -- si je vous
17 pose quelques questions?

18 M. MARK HANDLEY : Pas du tout, je vous en
19 prie.

20 MME CAITLIN HENDRICKSON : Donc, vous avez
21 dit que votre père était membre de la communauté
22 Mistawasis?

23 M. MARK HANDLEY : Mistawasis, oui.

24 MME CAITLIN HENDRICKSON : Où est-ce?

25 M. MARK HANDLEY : Mistawasis est à

Mark Handley
(petite sœur)

1 l'Ouest de Prince Albert. Elle fait partie du Grand conseil
2 de Prince Albert; donc, c'est le -- il y a quatre zones
3 tribales : Mistawasis est -- Mistawasis, Ahtahkakoop. Il y
4 a quatre bandes qui sont (inaudible/voix qui se
5 superposent).

6 MME CAITLIN HENDRICKSON : Et dans quelle
7 bande êtes-vous parvenu à vous enregistrer?

8 M. MARK HANDLEY : La nation crie
9 d'Opaskayak.

10 MME CAITLIN HENDRICKSON : Opaskayak.

11 M. MARK HANDLEY : On dit aussi OCN. O-P-
12 A-S-K-A-Y-A-K. Et, comme je l'ai dit, là-bas juste
13 (inaudible/voix qui se superposent) --

14 MME CAITLIN HENDRICKSON : Désolée,
15 pouvez-vous l'épeler à nouveau?

16 M. MARK HANDLEY : Oui, O-P-A-S-K-A-Y-A-K.

17 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK.

18 M. MARK HANDLEY : Ça se prononce comme ça
19 s'écrit.

20 MME CAITLIN HENDRICKSON : Est-ce c'est
21 une nation crie?

22 M. MARK HANDLEY : La nation crie
23 d'Opaskayak, oui, et c'est au Manitoba.

24 MME CAITLIN HENDRICKSON : Vous souvenez-
25 vous de votre expérience en foyers d'accueil, avant votre

1 adoption à long terme?

2 M. MARK HANDLEY : Non.

3 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK.

4 M. MARK HANDLEY : Non. Mais j'ai mon
5 dossier d'adoption et ils m'ont montré que j'ai été placé
6 dans, je crois, quatre foyers, le cinquième étant celui où
7 j'ai été adopté, et c'était à Price Albert, Melford, Coal
8 Lake, et j'ai oublié les (~~inaudible~~)[autres] villes ou
9 municipalités. Mais --

10 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK.

11 M. MARK HANDLEY : -- Mais c'était courant
12 qu'on déplace les enfants la nuit, d'un foyer à l'autre,
13 mais je ne m'en souviens pas.

14 Et lorsque mes parents m'ont accueilli, je
15 leur ai demandé comment j'étais après être passé par ces
16 différents endroits, ils -- j'étais d'après eux un enfant
17 sage.

18 MME CAITLIN HENDRICKSON : Quel âge aviez-
19 vous lorsque vous avez été finalement placé chez votre --
20 dans la famille dans laquelle vous avez été élevé?

21 M. MARK HANDLEY : Environ un an --

22 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK.

23 M. MARK HANDLEY : -- donc.

24 MME CAITLIN HENDRICKSON : Y a-t-il des
25 documents dont vous voudriez-nous faire part dans le cadre

1 de l'enquête, comme votre dossier d'adoption ou quelque
2 chose comme ça?

3 M. MARK HANDLEY : Je ne les ai pas avec
4 moi.

5 MME CAITLIN HENDRICKSON : Non, bien sûr;
6 je voulais dire plus tard. S'il y a des documents que vous
7 voulez produire à l'appui de votre témoignage, c'est juste
8 -- ce serait utile que les commissaires les examinent.

9 M. MARK HANDLEY : Si je pense à quoi que
10 ce soit, je vous le fournirai.

11 MME CAITLIN HENDRICKSON : D'accord. C'est
12 entièrement facultatif. C'était une simple suggestion.

13 M. MARK HANDLEY : OK.

14 MME CAITLIN HENDRICKSON : Et comment
15 était la vie avec votre famille; grandir avec des frères et
16 sœurs adoptés également?

17 M. MARK HANDLEY : Je trouvais ça normal,
18 mais ça ne l'était pas. Être adopté, c'était comme, je veux
19 dire, mes parents étaient britanniques donc j'ai reçu une
20 éducation vraiment britannique; j'ai vécu en Angleterre
21 pendant probablement six années au total. J'ai été à
22 l'université en France pendant un an, donc vraiment loin
23 de... Et c'est maintenant que je constate la perte
24 culturelle.

25 Et je pense que si j'avais voulu -- vous

1 savez, on veut gagner de l'argent, on veut pouvoir vivre de
2 son propre revenu, mais j'ai vraiment tout fait pour rester
3 dans le programme autochtone sans but lucratif, à
4 l'extérieur des réserves.

5 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

6 M. MARK HANDLEY : C'est ce vers quoi j'ai
7 gravité, mais cela montre que je cherche à combler une
8 perte culturelle. Je recherche l'acceptation dans la
9 communauté; c'est toujours là qu'est mon cœur. C'est ce
10 vers quoi je gravite, donc.

11 Je ne suis pas -- si cela avait été
12 normal, je pense que je ferais -- je ferais de l'argent,
13 j'aurais -- des propriétés et je ferais d'autres choses
14 comme cela ou j'aurais accumulé un certain patrimoine, mais
15 je suis plongé dans l'expérience autochtone.

16 MME CAITLIN HENDRICKSON : Et votre sœur
17 adoptive, était-elle autochtone aussi?

18 M. MARK HANDLEY : Non, elle était mi-
19 noire, mi-indienne de l'Est --

20 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK.

21 M. MARK HANDLEY : -- donc, j'étais
22 vraiment -- elle n'est jamais retournée pour tâcher de
23 retrouver sa vraie famille pour se bâtir une -- rechercher
24 son identité. Elle a eu -- elle a fondé une famille presque
25 immédiatement après le secondaire, c'était sa -- c'est ce

1 que je considère comme sa façon de s'accepter elle-même et
2 qui elle était devenue par l'adoption.

3 MME CAITLIN HENDRICKSON : Et comment est
4 votre relation avec votre famille adoptive?

5 M. MARK HANDLEY : Très proche. Je sais ce
6 que font mes parents chaque jour. Je leur parle une ou deux
7 fois par jour. Ce ne sont pas de longues conversations ni
8 des conversations profondes, mais il y a une communication
9 et je pense qu'elle est réciproque dans la mesure où nous
10 avons besoin les uns des autres.

11 MME CAITLIN HENDRICKSON : Et entretenez-
12 vous une relation avec votre mère, maintenant que vous
13 l'avez rencontrée?

14 M. MARK HANDLEY : Je suis allé -- je suis
15 revenu en Saskatchewan parce qu'elle souffrait de diabète
16 au stade terminal; elle avait perdu une jambe; elle était
17 atteinte de démence et elle était aveugle. Cela a vraiment
18 été très dur de la voir ainsi. Je connais les statistiques,
19 mais c'est -- mais le voir de ses propres yeux.

20 Et mes autres -- ses autres cinq enfants,
21 six enfants, ils -- quatre d'entre eux se piquent; un seul
22 ne se pique pas -- ne sont pas atteints de diabète. Donc,
23 je me bats en quelque sorte avec l'idée que, vous savez,
24 j'ai peur d'attraper le diabète. Ici à Vancouver où je vis,
25 je fais ce que j'appelle un programme des 60 pâtés.

1 J'essaie de marcher pendant 60 pâtés de maisons par jour.
2 J'y arrive peut-être trois fois par semaine, mais ça veut
3 dire marcher pendant environ 1 h 20. C'est ma façon de me
4 prémunir du diabète.

5 L'autre chose, qui concerne l'adoption,
6 c'est qu'il y a des génotypes et des phénotypes. Les
7 génotypes, vous en héritez directement et ce que vous êtes
8 -- pourquoi vous êtes -- votre apparence, tandis que les
9 phénotypes dépendent de votre environnement.

10 Et donc, comme je sais que j'ai été nourri
11 correctement en grandissant, je pense que c'est grâce à
12 cela que je n'ai pas de diabète. Je suis donc reconnaissant
13 d'avoir été adopté, c'est comme - c'était la main avec
14 laquelle je porte - je suis OK avec ça.

15 MME CAITLIN HENDRICKSON : Avez-vous des
16 recommandations pour les commissaires en lien avec ce que
17 vous aimeriez voir ressortir de l'Enquête pour les
18 Premières Nations, les Inuits et les Métis?

19 M. MARK HANDLEY : Ce n'est pas tant une
20 recommandation, mais je voudrais plaider en faveur de la
21 reconnaissance des Métis et des Inuits non inscrits, parce
22 que bien souvent, on vous demande si vous avez été inscrit
23 ou faites l'objet d'un traité... Il semblerait que ce soit
24 la préférence.

25 J'ai grandi en pensant que j'étais Métis

1 et je m'y suis identifié de plus en plus; quand j'ai
2 découvert que j'avais le statut, c'était une sorte de
3 bonus. Il est important à mon sens de tenir compte de ce
4 que la Loi sur les Indiens reconnaît aux Métis.

5 J'intente une action en tant que victime
6 de la rafle des années 1960 en ce moment et ils ne paient
7 des indemnités qu'aux Indiens inscrits. Je ne suis pas tout
8 à fait d'accord avec cela... mais je défends l'inclusion
9 des Métis, des Indiens non inscrits et, je suppose, à un
10 moment donné, la reconnaissance des personnes qui n'ont pas
11 obtenu le statut.

12 Lorsque je suis parti ou que j'ai commencé
13 mes études, j'ai opté pour la criminologie et des choses
14 comme ça. Mais j'ai remarqué que bon nombre des personnes
15 qui vivent, vous savez, dans les établissements gérés par
16 le gouvernement fédéral sont des Indiens non inscrits, des
17 Métis ou des personnes adoptées... Je me dis que cela
18 pourrait être moi, vous comprenez, compte tenu de notre
19 vécu similaire. Mais je pense que les parents qui m'ont
20 élevé, mon père était enseignant; ma mère était aussi
21 enseignante, mais elle était juste une femme au foyer, mais
22 c'était vraiment - oui, c'était - c'était une éducation
23 saine.

24 MME CAITLIN HENDRICKSON : Pouvez-vous me
25 rappeler votre nom de naissance?

1 M. MARK HANDLEY : Dean John Cochrane.
2 J'ai été nommé d'après Dean Martin. Et John était le nom de
3 mon grand-père. Cochrane est son nom de jeune fille.

4 MME CAITLIN HENDRICKSON : Eh bien, je
5 suis heureuse d'apprendre que vous -- vous donnez
6 l'impression d'avoir traversé de nombreuses épreuves pour
7 obtenir des réponses sur votre origine et votre identité --

8 M. MARK HANDLEY : Oui.

9 MME CAITLIN HENDRICKSON : - mais votre
10 histoire fait partie de celles qui se sont soldées par une
11 réussite, puisque vous avez pu obtenir ces réponses.

12 M. MARK HANDLEY : Oui. Oui, j'en suis
13 conscient. Mais je travaille toujours sur le terrain,
14 véritablement sur le terrain -- oui, mais c'est là où je
15 suis.

16 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm. Et
17 j'apprécie que vous soyez venu pour vous faire entendre --

18 M. MARK HANDLEY : Oui.

19 MME CAITLIN HENDRICKSON : - et témoigner
20 de votre vécu.

21 M. MARK HANDLEY : Merci.

22 MME CAITLIN HENDRICKSON : Je suis
23 heureuse d'apprendre que cette expérience a été assez
24 positive pour vous.

25 M. MARK HANDLEY : Oui.

1 MME CAITLIN HENDRICKSON : Et si vous avez
2 d'autres réflexions ou recommandations que je n'ai pas
3 évoquées, n'hésitez pas à les formuler.

4 M. MARK HANDLEY : OK. En fait, mon
5 témoignage d'aujourd'hui visait davantage à honorer la
6 mémoire de cette sœur que je n'ai jamais rencontrée. Alors
7 --

8 MME CAITLIN HENDRICKSON : Le bébé, oui.

9 M. MARK HANDLEY : C'est comme quand on
10 dit les filles et des choses du genre, vous savez, j'ai
11 rarement eu l'occasion d'en parler -- mais je pense que
12 pratiquement tous les autochtones ont un proche qui a vécu
13 une expérience aussi horrible que celle-ci et ils le
14 savent. Donc, je ne peux pas imaginer ce qui s'est passé
15 cette nuit-là.

16 MME CAITLIN HENDRICKSON : Savez-vous qui
17 était cette sœur -- comment elle s'appelait?

18 M. MARK HANDLEY : Non, je ne --

19 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK, c'est
20 correct.

21 M. MARK HANDLEY : -- enfin. Mais elle -
22 mais la mère a fait de la prison pour cela; il devrait donc
23 exister un rapport sur l'incident.

24 MME CAITLIN HENDRICKSON : Quel était son
25 nom, encore?

1 M. MARK HANDLEY : [Petite sœur] - oh, je
2 vais dire [petite sœur], mais il y a un E quelque part.
3 [Petite sœur]. [Père] est mon père biologique.

4 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui. C'est
5 correct, oui. Nous ne -- si vous ne vous en souvenez pas,
6 ce n'est pas grave. Si n'avez rien à ajouter, je peux
7 arrêter l'enregistrement --

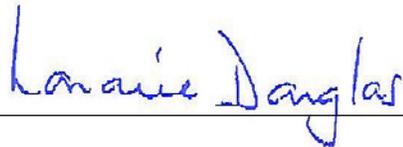
8 M. MARK HANDLEY : OK.

9 MME CAITLIN HENDRICKSON : - et vous
10 pouvez faire un suivi.

11 M. MARK HANDLEY : OK, c'est cool.

12 MME CAITLIN HENDRICKSON : Il est 11 h 43
13 et nous allons éteindre l'enregistreur maintenant.
14 --- Sur quoi, la séance est terminée.

JE CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE que j'ai, au mieux de mes compétences et de mes capacités, transcrit avec précision à partir d'un enregistrement préexistant l'instance qui précède.



Lorraine Douglas, transcriptrice

*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.